

31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
503 agents communaux



RECRUTE UN JARDINIER (F/H)

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de L'Hay-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (Ligne 14 du métro en service), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

Le jardinier, sous l'autorité du Responsable de service, assure en équipe les travaux d'entretien des secteurs du service Parcs et jardins.

A ce titre, il a en charge les activités principales suivantes :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

- Tondre les espaces gazonnés (tondeuse autoportée, autotractée)
- Tailler les haies et arbustes (cisaille à moteur, cisaille à main)
- Débroussailler (débroussailleuse à moteur)
- Ramasser les feuilles (souffleuse à moteur, râteau à feuilles)
- Planter les annuelles, vivaces, arbustes, arbres en haies, massifs ou isolés
- Concevoir et réaliser tous types de végétalisation (engazonnement, prairie, fleurissement)
- Pailler les sols
- Désherber manuellement, arroser, et suivre l'entretien général des massifs
- Ramasser les déchets
- Contrôler l'entretien du matériel
- Tenir à jour les carnets d'entretien
- Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies rencontrées sur le terrain et savoir la respecter

PARTICIPATION A LA REALISATION DES PROJETS AVEC LE RESPONSABLE DE SECTEUR

- Participer à l'élaboration et la réalisation des plans de fleurissement
- Participer à l'amélioration globale du cadre de vie par le renouvellement végétal

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE POLYVALENCE DES SERVICES TECHNIQUES

- Participer au montage et démontage du matériel des manifestations publiques
- Contribuer aux opérations de déménagement des locaux
- Participer aux activités de déneigement



Poste à pourvoir : dès que possible, selon vos disponibilités et conditions statutaires

Horaires annualisés :

35 heures hebdomadaires du 1er Octobre au 31 Mars, 40 heures hebdomadaires du 1er Avril au 30 Septembre.

- 1er Octobre au 31 Mars : Lundi au jeudi : 08h00 – 12h00 / 13h – 16h45 ; Vendredi : 08h00 – 12h00
- 1er Avril au 31 Mai : Lundi au jeudi : 7h00- 12h00 / 13h00-16h45 ; Vendredi : 7h00-12h00
- 1er Juin au 30 septembre : Lundi au jeudi : 6h00-12h00 / 12h30-15h ; Vendredi : 6h00-12h00

Particularités :

- Port des équipements de protection individuels (EPI)
- Mobilité sur le territoire communal (respect des règles de circulation, stationnement, sécurité, attitude adaptée)
- Permis B
- Disponibilité requise
- Conduite de tondeuse autoportée (R372m catégorie 1)

Recrutement par voie statutaire en catégorie C (Filière technique), ou à défaut, par voie contractuelle.

LES PETITS + :

- 25 jours de congés annuels
- 15 jours de RTT
- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Prime de fin d'année
- Adhésion au CNAS (comité d'entreprise)
- Titres restaurants (option facultative)
- Participation employeur à une mutuelle labellisée
- Séances d'ostéopathie et de sophrologie gratuites et sur votre temps de travail.

Si vous êtes prêt à relever ce challenge, envoyez votre CV et une lettre de motivation à recrutement@ville-lhay94.fr